

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER VIVIENNE-GAILLON

14.11.2016

Liste de présence :

<i>Collège I</i>		<i>Collège II</i>	
Hélène DE BARMON	Oui	Christine VOS	Oui
		Gilles DEJEAN DE LA BATIE	Oui
Sandrine WANTEN	Oui	Marie-Laure THIERRY	Non
Marielle KHAKHOULIA	Oui	Catherine DUVERNET	Non
Anne-Sophie JELIC	Non		
Delphine HENNER	Oui		
Franck BOYER	Oui		
Géraldine WOLF	Oui		
Michel GENDROT	Oui		
Pascal MUNIER	Oui		
Édouard WOLF	Oui	<i>Collège III</i>	
Rafael-MANDUJANO ORTIZ	Oui	Bruno CHARPENTIER	Oui
Emmanuel FARAUS	Non	Olivia HICKS-GARCIA	Oui
		Brice ALZON	Non

Étaient également présents : Véronique LEVIEUX, Olivier MAILLEBUAU

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2. PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER

Les nouveaux conseillers issus du tirage au sort du mois d'octobre se présentent et expliquent leurs attentes quant au Conseil de quartier.

3. PROJET DE REFONTE DE LA CHARTE DES CONSEILS DE QUARTIER

Hélène DE BARMON reprend les propositions déjà présentées en Conseil de quartier lors des précédentes réunions. Un historique exhaustif de la charte est fait à l'intention des nouveaux membres qui sont invités à leur tour de faire des propositions. Une vive discussion s'engage avec une contribution collective très appuyée. Il sera proposé par exemple un nombre supérieur de titulaires (18) sans membres suppléants. La décision de contacter les autres Conseils de quartier pour avoir leur retour est prise. Une réunion spécifique portant sur la modification de la charte aura lieu le 08.12 en mairie d'arrondissement.

4. PROJET DE LA RUE PETITS CHAMPS

Bruno CHARPENTIER annonce deux marches exploratoires et des réunions techniques avec l'hôtel de Ville. Dans la rue Chabanais il y a eu une opération de comptages des marquages au sol dans le but d'instaurer une seule file de circulation, Une personne du public fait remarquer la présence gênante des terrasses dans cette même rue.

Bruno CHARPENTIER rappelle la position de la mairie du 2e arrondissement mais il faut que tout le monde fasse preuve de civisme dans l'application des règlements. Les amendes prévues pour le non-respect des autorisations des terrasses ou dépassement de la surface autorisée ne sont pas dissuasives.

5. PROJET FEYDEAU/PASSAGE DES PANORAMAS

La mairie n'a pas encore des nouvelles des services techniques. Bruno CHARPENTIER propose la tenue d'une réunion sur la base des propositions du Conseil de quartier.

Une remarque est faite quant au rythme soutenu du budget participatif : pourquoi faire voter tous les ans des projets si ceux-ci n'aboutissent dans l'année et que les réponses arrivent deux ans plus tard ?

Christine VOS affirme que la mairie s'était engagé de végétaliser un mur par mandature. Elle considère également que les arbres de la rue Gaillon font grise mine

Olivia HICKS-GARCIA précise qu'en dehors du mur des Petits Carreaux (un projet privé) il y a deux autres murs des deux côtés de l'école Etienne Marcel et qu'un autre mur a été voté au titre du budget participatif 2016 rue Léopold Bellan. Concernant les arbres de la rue Gaillon, les services de la Ville sont efficaces et la mairie n'a pas eu des signalements les concernant.

Bruno CHARPENTIER rappelle la concertation concernant le réseau des bus parisiens : l'arrondissement sera très peu concerné par des modifications.

Stéphane LEULLIER s'interroge sur comment améliorer la fluidité des bus car il y a souvent des voitures dans ces couloirs, obligeant les bus à se déporter sur la chaussée. Sans doute en créant des zones à trafic limité. Il affirme qu'en Italie par exemple, les voitures trop polluantes ne peuvent pas entrer dans ce type de zone.

Bruno CHARPENTIER rappelle que la circulation a baissé à Paris de 2% par an chaque année depuis 2001 et 55% des Parisiens n'ont pas de voiture. Il y a certes encore des choses à faire pour améliorer la circulation notamment celle de Paris centre.

6. REGLEMENTATION DU STREET ART

Olivier MAILLEBAU explique que tout dépend s'il existe un accord entre le copropriétaire et l'artiste ou pas (quand il s'agit d'un immeuble privé). Concernant les immeubles municipaux, des conventions sont automatiquement conclues entre ces deux parties. Les abus sont sévèrement punis.

6. STATIONNEMENT VELOS

Bruno CHARPENTIER explique que dans zone 30, à chaque carrefour la mairie supprime des places de parking pour en faire des places vélo. De la salle on remarque qu'il y a un site open cycle map (outil collaboratif) pour repérer les places libres de vélos.

Géraldine WOLF constate qu'il y a beaucoup de scooters devant les portes cochères ; on ne peut plus passer.

Bruno CHARPENTIER remarque qu'avant les scooters, il y avait des places pour les voitures.

Delphine HENNER constate que les scooters font du bruit notamment chaque matin au démarrage.

Olivier MAILLEBUAU fait remarquer que les habitants peuvent signaler les épaves de vélos et scooters. Ainsi signalés ; ces épaves sont récupérées par la Police et rendues aux associations qui les réparent et revendues dans le circuit coopératif.

6. DIVERS

Une somme de 119€ est votée pour circul'livre.

L'association qui s'occupe de la restauration de la fontaine Louvois viendra prochainement avec une estimation des nouveaux travaux et faire un compte rendu des travaux déjà effectués.

Prochaine réunion du Conseil de quartier le 16.01.2017 à 20 heures en mairie d'arrondissement.